

**COMMUNE DE FLAVIAC - ARDECHE -**

**COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Du 8 avril 2019 à 18 heures**

Le 8 avril deux mil dix-neuf à 18 heures,  
Le conseil Municipal de la commune de FLAVIAC dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Gérard Béal, Maire, en session ordinaire.

Convocation :	04/04/2019	
Membres en exercice :	15	<b>Présents</b> : AUDINOS Maryvonne, BÉAL Gérard, CHAMP Luc, CONSTANT Michel, HILAIRE Valérie, PERRET Didier, RICHARD Evelyne, RUBINI Morgane, STABLO Marielle, VICENTE Georges.
Membres présents :	10	
Nombre de votants :	11	

**Absent(e)s** : MARCHOIS Fabrice, MALEGUE Claude, MARTIN Aline, QUATREMERE Gilles, TONKENS Gerben,

**Pouvoir(s)** : MARTIN Aline à HILAIRE Valérie

**Secrétaire de Séance** : PERRET Didier

**Approbation du compte-rendu du précédent conseil municipal à l'unanimité.**

**Vote des taux des contributions directes 2019** : Monsieur le Maire rappelle les taux votés en 2018 et propose de les reporter à l'identique. Le Conseil municipal à l'unanimité valide les taux suivants sans augmentation par rapport à 2018 :  
Taxe d'habitation : 11.17% - Taxe foncière sur bâti: 11.60% - Taxe foncière sur non-bâti : 82.00%

Mme Marielle STABLO rejoint la séance.

**Vote du budget primitif 2019** : Monsieur le Maire présente et commente les inscriptions budgétaires dont les sections s'équilibrent comme suit :

- Section fonctionnement : 1 047 335.81 €
- Section investissement : 852 023.20 €

<b>A) SECTION DE FONCTIONNEMENT :</b>	
<b>DEPENSES</b>	
Chapitre 011 (charges à caractère général)	240 480.00
Chapitre 012 (charges de personnel)	346 150.00
Chapitre 65 (autres charges gestion courante)	104 700.00
Chapitre 66 (charges emprunts)	38 000.00
Chapitre 67 (charges exceptionnelles)	1 000.00
Chapitre 022 (dépenses imprévues)	11 786.81
Chapitre 023 (virement section investissement)	283 323.01
Chapitre 042 (dotation aux amortissements)	8 295.99
Chapitre 014 (atténuation de produits)	13 600.00
<b>Soit un total de</b>	<b>1 047 335.81</b>
<b>RECETTES</b>	
Chapitre 002 (résultat reporté)	191 835.81
Chapitre 013 (atténuation de charges)	1 000.00
Chapitre 042 (travaux en régie)	20 000.00
Chapitre 70 (produits des services)	43 900.00
Chapitre 73 (impôts et taxes)	531 300.00
Chapitre 74 (dotations – participations)	247 100.00
Chapitre 75 (autres produits – immeubles)	10 200.00
Chapitre 77 (produits exceptionnels)	2 000.00
<b>Soit un total de</b>	<b>1 047 335.81</b>

B) SECTION INVESTISSEMENT :	
DEPENSES	
Chapitre 001 (résultat reporté)	161 404.20
Chapitre 040 (travaux en régie)	20 000.00
Chapitre 10 (Taxe d'aménagement)	900.00
Chapitre 16 (remboursement emprunts)	114 000.00
Chapitre 20 (frais d'études)	5 000.00
Chapitre 204 (IC : biens mobiliers, matériel)	20 000.00
Chapitre 21 (immobilisations corporelles)	530 719.00
<b>Soit un total de</b>	<b>852 023.20</b>
RECETTES	
Chapitre 021 (virement section fonctionnement)	283 323.01
Chapitre 040 (opération d'ordre en section)	8 295.99
Chapitre 10 (FCTVA - Taxe Aménagement)	258 404.20
Chapitre 13 (subventions)	132 000.00
Chapitre 16 (emprunt)	170 000.00
<b>Soit un total de</b>	<b>852 023.20</b>

Mme Morgane RUBINI rejoint la séance.

**Attribution des travaux de maçonnerie** : Monsieur le Maire cède la parole à M. Michel CONSTANT qui donne lecture de l'unique proposition reçue suite à la consultation pour la réalisation des travaux de maçonnerie. L'entreprise TP 2000 est retenue, à l'unanimité, pour un montant HT de 21 240.00 €.

**Demande de subvention Région Auvergne-Rhône-Alpes** : M. le Maire informe l'assemblée que la délibération prise lors de la séance du 11/02 est incomplète et qu'il convient d'apporter des précisions quant à l'imputation budgétaire de la dépense ainsi que le montant sollicité auprès de la Région. Le conseil unanime valide les modifications apportées.

**Vente de logements Ardèche Habitat et rétrocession des parties communes** : M. le Maire rappelle la délibération du 18/03/2019 qui mentionne la vente de 4 logements. Or, il s'agit de la vente de 10 logements. Le conseil valide à l'unanimité qu'une nouvelle délibération sera rédigée dans ce sens.

**Divers :**

- **Circonscriptions du 1<sup>er</sup> degré** : Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'un redécoupage des circonscriptions des écoles du 1<sup>er</sup> degré sera opéré à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2019.
- **DREAL** : nouvelles études de sols et de mesure de gestion de la pollution (anciennes activités minières)
- **Prospections archéologiques** : sites de la plaine des champs et du Boustier.
- **Manifestation Unis Sons** : un concert devrait avoir lieu au Gaucher le 29 juin prochain. Le conseil y est favorable.
- **Start'Up WELCO** : Monsieur le Maire présente une start'up de livraison de colis
- **TEPOS – Territoire à Énergie Positive** : Monsieur le Maire rappelle la présentation du dispositif porté par la CAPCA. Une lettre de soutien a été rédigée.
- **Bulletin municipal** : la réunion du 11 avril est reportée au 30 à 18h00.
- **Vente aux enchères** : le 09 avril à 11h30.
- **Garderie du mercredi** : Mme Hilaire donne lecture de la proposition de la MAM de créer une garderie le mercredi des semaines scolaires et présente le financement du service organisé dans le cadre de l'association « Collectif pour les Kids du Gaucher » qui sera créée à cette occasion. La MAM est en attente du retour des communes.

La séance est levée à 20h00

Gérard Béal  
Maire de Flaviac



Didier Perret,  
Secrétaire